



Meilleurs voeux pour 2016 !

Comment remercier cette année 2015 sans avoir une pensée émue pour les victimes des attentats et leurs proches.

Il faut aussi rendre hommage à tous les fonctionnaires soignants, pompiers policiers qui ont risqué leur vie pour sauver celle des autres.

Saluons leur dévouement sans borne.

Aussi le minimum de reconnaissance est bien une revalorisation du point d'indice, et de créer les postes qui manquent.

La DGFIP ne doit pas être en reste, car elle est aussi essentielle en matière de lutte contre l'exil fiscal, et contre les financements occultes. Rappelons qu' **1 emploi sur 4 a été supprimé à la DGFIP depuis 2000!!!**

Autant dire que les terroristes ne nous priveront pas de notre liberté de revendiquer et de contester alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible.

Et dans ce contexte dramatique de casse du service public, du pouvoir d'achat des fonctionnaires, du démantèlement de la DgFip et du massacre des effectifs, nous ne nous assierons pas sur nos revendications et la grève reportée du 18 novembre 2015.

A NOS LIBERTES !



A ce titre, l'intersyndicale nationale CGT, FO et Solidaires, appelle à une journée extrêmement importante de mobilisation le mardi 26 janvier 2016.

Nos voeux pour 2016 : Que tous les agents s'unissent dans l'action et prennent en main leur destin commun. Que le mouvement de grève du 26 janvier fasse aboutir nos légitimes revendications. Chacun doit prendre ses responsabilités en participant à ce mouvement de contestation. Le temps joue contre nous ...

AGISSONS MAINTENANT !

Les prochaines HMI – VENEZ TOUS

-Esi de CAEN - lundi 11 janvier 2016 14h00

-Esi de NANTERRE - le vendredi 15 janvier 2016 à 10h30

-ESIs de VERSAILLES Chantiers et Saint Cloud (sites de Montcalm et Ecole des postes) - le 18 janvier 2016 à partir de 9h00 (visite de site)

-Esi de ROUEN Les Mouettes - vendredi 22 janvier 2016 - 14h00

-Esi de ROUEN Jean Moulin - lundi 25 janvier 2016 – 14h00

Les enjeux des prochaines HMI sont très importants : NBI informaticiens, indemnitaire, avenir de l'informatique et de la DGFIP, mobilisation du 26 janvier 2016 (intersyndicale DGFIP- fonction publique), règles de mutation.

Les HMI précédentes ont eu lieu en novembre 2015, mais les tragiques événements du 13, nous avaient contraint à reporter le mouvement de grève du 18 novembre et les 2 HMI de Rouen Jean Moulin et des Mouettes. **Mais notre détermination reste intacte !** Ce n'était donc que partie remise.

Engagement tenu ! Lors des élections de 2014 nous nous étions engagés à vous rendre visite plusieurs fois chaque année. Pour 2015 : c'est chose faite !

Aussi, nous **remercions chaleureusement les nombreux participants aux HMI** de l'ensemble des ESI. Nous ne manquerons pas de vous rendre visite régulièrement. Venez nombreux aux HMI car c'est un droit ! C'est gratuit ! La direction est informée et vous êtes expressément autorisés.



Les demandes de régularisation affluent

Vous êtes informaticien affecté en IDF ou en PACA ou l'avez été.

Vous êtes assistant utilisateur itinérant en CID SIL ex-CMI ex-CMIB ou l'avez été.

La Direction générale vous avait, jusqu'à présent, refusé le droit à la NBI. (Avant le 30 juin 2014.)

Une nouvelle jurisprudence se dessine concernant la NBI des informaticiens indiquant qu'

« il n'y a pas d'incompatibilité entre prime informatique et la NBI. »



En nous le demandant, vous pourrez entamer une action visant à faire valoir vos droits. Un modèle de courrier est disponible auprès de vos représentants.

Il doit être complété et adressé aux directions locales, **la CGT s'occupera des suites à donner aux dossiers qui lui auront été confiés par vos soins**, même si l'affaire se révèle longue et nécessite des actions allant au delà de ce premier courrier

D'ores et déjà, sachez qu'**une cellule nationale de suivi a été mise en place à la CGT Finances Publiques.**

Dès lors la CGT Finances publiques Disi Paris-Normandie vous invite à nous contacter rapidement à l'adresse suivante (objet : demande de NBI)

cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Vos représentants vous indiqueront la marche à suivre.

BOYCOTT DU CTL EMPLOIS

Depuis la création de la Disi chaque année de nombreux emplois sont supprimés. **Pour 2016 ce sera 16 emplois !**

Nous passons nettement sous la barre des 500 ! Près de 70 emplois soit plus de 12% de l'effectif supprimés en 5 ans !!! Mais là ! La Disi vient de franchir un cap fatidique : car en peu de temps, elle s'est débarrassée des « sans qualif », des faconneurs, des éditeurs, de nombreux C (en majorité), de PAU et maintenant on se prive de programmeurs et de chefs d'exploitation. Le message est donc clair : **la direction s'attaque désormais au coeur de métier de l'informatique.**

ANNEE	SUPPRESSION	EFFECTIFS Fin d année
2011		552
2012	5	547
2013	20	528
2014	13	516
2015	13	503
2016	16	487
TOTAL 5 ANS	67	
%	12%	

Une nouvelle fois vos élus CGT n'acceptent pas cette volonté de destruction massive. Il refusent de siéger dans des instances d'accompagnement du carnage et ne cautionneront pas les agissements néfastes des directions. Le dialogue social n'est qu'un simulacre !

Aussi vos élus CGT se sont adressés directement à la directrice dans une lettre ouverte remise en main propre, afin de lui faire part de notre indignation et lui demander, en tant que responsable d'une des plus grandes directions informatiques de la DGFIP et de l'Etat d'avoir bien conscience des richesses qu'elle fait courir à tous !

SANS INFORMATIENS = PAS D'INFORMATIQUE

SANS INFORMATIQUE = PAS DE DGFIP

l'intégralité de la lettre est consultable sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/781/>

CAPL Listes d'aptitudes



Vous vouliez changer de grade par liste : soyez bien conscients que la direction générale a quasi réduit à néant les plans de qualifications !

Toutefois ne baisse pas les bras, car les élus CGT sont toujours là pour t'épauler !

Mais autant être clair dès maintenant : « si tu es trop jeune ou trop vieux ...c'est pas la peine d'espérer !!! »

N'hésite pas à contacter tes représentants CGT Finances publiques pour de plus amples informations et si tu envisages de candidater.



QUAND L'IFRAP FRAPPE

« il y a trop de sites à la DGFIP ! » c'est ce qu'affirme les « penseurs » de l'IFRAP. Mais au fait, c'est quoi l'IFRAP ?

Petit décodage de ce qui se fait de mieux en matière de dogme libéral :

Cette fondation, financée en partie par des crédits d'impôts avec une directrice, Mme Agnès Verdier-Molinié, qui use et abuse des plateaux TV, décide de nous flanquer dans la tronche un rapport visant à massacrer le réseau de la DGFIP.

Publié en avril 2014, il indique qu'on peut :

- diviser par plus de 5 le nombre de SIP et de SIE pour arriver à environ 200 structures
- limiter le nombre de S.P.F à 1 par région
- casser le réseau des trésoreries en divisant leur nombre par 3 : de 2700 à 900. (rappel : il y a avait près de 4 000 en 2001 !)

À l'évidence l'esprit de ce rapport vient d'être « copier/coller » par la Centrale, par les DDFiP et les DRFiP car les projets de restructurations et de fermetures pleuvent déjà par centaines....

Vous savez tout désormais sur l'orientation de notre DG et ce qu'il va se passer dans notre réseau à très court terme !

La CGT finances public s'oppose fermement à tous les projets de fermetures, de restructurations et d'abandon du service public de proximité. Elle ne servira pas les intérêts de l'IFRAP.

**LA CGT REFUSE DE
S'INSCRIRE DANS AUCUNE
LOGIQUE D'
ACCOMPAGNEMENT DU
MASSACRE !
LE CARNAGE VA
S'ACCELERER, CE N'EST
QU'UN DEBUT !
VOUS ETES PREVENUS !**

REJOIGNEZ NOUS !

UN RAPPORT IGF QUI EN DIT LONG

La gestion des collectivités locales se trouve dans la ligne de mire de la démarche stratégique - Ou pourquoi notre DG ne communique pas !?

Dans son rapport de mai 2015 relatif au « RÔLE DES COMPTABLES PUBLICS AUPRÈS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES LES PLUS IMPORTANTES » :

24 propositions ont ainsi été formulées, pas moins de 251 pages, 57 pages de synthèse 8 annexes. Dès les 1ères pages, on assiste à un démontage en règle du travail effectué jusqu'à présent par le réseau comptable de la DGFIP auprès des collectivités étudiées. Les agents de la DGFIP apprécieront !



Comptant pas moins de 5 propositions sur 24, la dématérialisation apparaît comme "l'un des leviers principaux d'évolution du réseau DGFIP".

En tout état de cause, et alors qu'une nouvelle vague de 2 130 suppressions d'emplois est annoncée, il est clair que :

**SEULE LA MOBILISATION DES
AGENTS POURRA EMPÊCHER
LA DESTRUCTION
PROGRAMMÉE DES MISSIONS
ET DES DROITS DES AGENTS.**

Attention aux délais de transmission des arrêts de travail

Une note vient de paraître concernant la mise en œuvre du décret n°2014-1133 du 3 octobre 2014 relatif au contrôle des arrêts de maladie des fonctionnaires. Elle précise notamment les modalités de retenue sur salaire en cas d'envoi tardif réitéré par l'agent de son arrêt de travail. Pour résumer :

- **délai de 48 heures**, pour transmettre l'arrêt à l'employeur
- en cas de **non transmission dans le délai** : l'administration adresse une lettre d'avertissement.
- en cas de récidive : dans une période de 24 mois : **Retenue sur la rémunération de l'agent!** à hauteur d'1/60 par jour de retard sur le traitement indiciaire, NBI, les primes et indemnités.



La CGT s'est opposée à ces mesures idéologiques, prises par le gouvernement pour complaire au MEDEF en compensation de l'abrogation de la journée de carence et pour répondre aux injonctions budgétaires de la Commission Européenne

LA CGT boycotte

Et pour cause, vous l'aurez bien compris! **Qui y'a t il à négocier avec des technocrates qui piétinent les règles de bases de la démocratie?** (Ces mêmes règles qui leur ont "a priori", permis d'être élus démocratiquement).....Réponse : **RIEN !**

Nous ne citerons que 2 tristes exemples : **PPCR : adopté à la MINORITE!!!! et la loi Macron : IMPOSEE en 49-3 !!!**

Les dés sont jetés! Ils nous parlent déjà de Macron 2 et de casse du code du travail en ajoutant même d'un ton vaindicatif "ce ne sera pas une réformette"...

Nous savons déjà QUI sera favorisé ! PAS LES SALARIES MAIS toujours les mêmes !!! au détriment des autres !

REVEILLEZ-VOUS ET METTEZ FIN A CET ODIEUX CAUCHEMAR !

En bref

À Bercy, les Grids sont sur la brèche !

Les Grids (gestionnaires des ressources informatiques déconcentrées) sont en quelque sorte les femmes et hommes orchestres

de l'informatique à Bercy. Ils gèrent à la fois l'installation et l'entretien du réseau informatique, du matériel, etc.

Depuis le mois de mars, ils s'opposent au projet de mutualisation organisé en secret par le Secrétariat général.

Evasion fiscale !

Mais qu'est-ce qui leur a pris ?

A minuit, le 16 décembre la France s'était dotée d'une arme anti-paradis fiscaux très attendue et qui recevait son deuxième vote parlementaire



positif en 10 jours. Un amendement demandant aux entreprises de rendre publics, une fois par an, dans chaque pays où elles sont implantées, le montant de leur chiffre d'affaires, le nombre de leurs employés, les profits réalisés et les impôts payés.

Mais à une heure trente du matin, le vote était annulé par une manœuvre indigne du gouvernement, qui, comme le racontent les ONG ayant suivi le débat, demande une suspension de séance, réveille ses partisans et fait voter un nouvel amendement annulant le précédent.

...et heureusement !

Alors, par pitié **Messieurs, Dames "les Bien-Pensant"**, vous qui participez à tout; qui dites "oui à tout", vous couchant invariablement pour mieux valider et cautionner l'inacceptable: **GARDEZ vos réflexions pour vous!** Et par pitié ne tenter pas d'assener des leçons à la CGT, qui se bat – elle - depuis plus de 120 ans, pour obtenir des droits et des avancées sociales. Pendant que VOUS; n'avez de cesse que de vouloir les détruire.

Alors! Que l'on ne nous parle pas de CONFERENCE SOCIALE !!!!

Car certains termes, qui sont outrageusement détournés ou utilisés de façon frauduleuse deviennent insultants pour ceux qui se sont battent depuis toujours pour les faire appliquer : **OUI les mots "DIALOGUE" et "SOCIAL" ont encore du sens pour la CGT !**

La CGT ne permettra plus qu'ils soient honteusement travestis et détournés. Avis aux amateurs !

On vous avait prévenu !

LE TEMPS JOUE CONTRE NOUS ! Nous voulons la Revalorisation immédiate du point d'indice !

TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016

La main gauche ? ou la main droite ?



TOUT passe en force !



Nous contacter :

cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/781/>

Maintenant vous savez quoi faire : ADHEREZ !

NOM : Prénom :

.....

Grade : Échelon : Temps partiel : si oui
combien %

Lieu de travail :

.....

Tél Adresse électronique :

.....

Date : Signature :

A retourner à :

Véronique Martin, ESI d'Orléans, 6 av. de Concyr,
45071 ORLEANS CEDEX 2



S'inscrire aux messages d'informations de la CGT :

c'est gratuit et sans engagement, tu envoies juste un message à la section :

cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

en précisant en **objet** : **abonnement infos** (tu pourras te désabonner à tout moment par simple courriel transmis à la même adresse).